



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
TECHNIQUES

Affaire suivie par : Laurent VIGIÉ

N°D25DGST176

**OBJET : SIGNATURE D'UN DEVIS ENTRE DELFAUT ESPACES VERTS ET FUMEL VALLÉE DU LOT
CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE CLÔTURE AUX ATELIERS SIS LIEU DIT MARTILOQUE**

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les missions des services techniques de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot et les véhicules indispensables pour les mener à bien ;

Considérant la nécessité de sécuriser la zone des ateliers Martiloque à la suite de plusieurs actes de vandalisme sur lesdits véhicules ;

Considérant que DELFAUT ESPACES VERTS, sis à ZAC VILLENEUVOIS – 865 Rue G. Charpak – 47300 VILLENEUVE SUR LOT a proposé un devis d'un montant de 8 277 €/TTC ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le Vice-président à signer le devis proposé par la société DELFAUT ESPACES VERTS, sis à ZAC VILLENEUVOIS – 865 Rue G Charpak – 47300 VILLENEUVE SUR LOT, d'un montant de 8 277 €/TTC relatif à la création d'une clôture aux ateliers Martiloque ainsi que tous les documents afférents à cette affaire ;

2°) - Précise que les crédits pour cette opération sont prévus aux budgets afférents.

En application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 02 octobre 2025



Pour le Président
Le Vice-Président

Jean-Pierre CALMEL

Certifié exécutoire le : 09 octobre 2025
Reçu en Sous-Préfecture le : 09 octobre 2025
Publié ou Notifié le : 09 octobre 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com